



**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**



# Le projet Chronovélo

**Itinéraire Chronovélo 1  
Section Courbet / Place de la Gare /  
Gueymard / Arago**



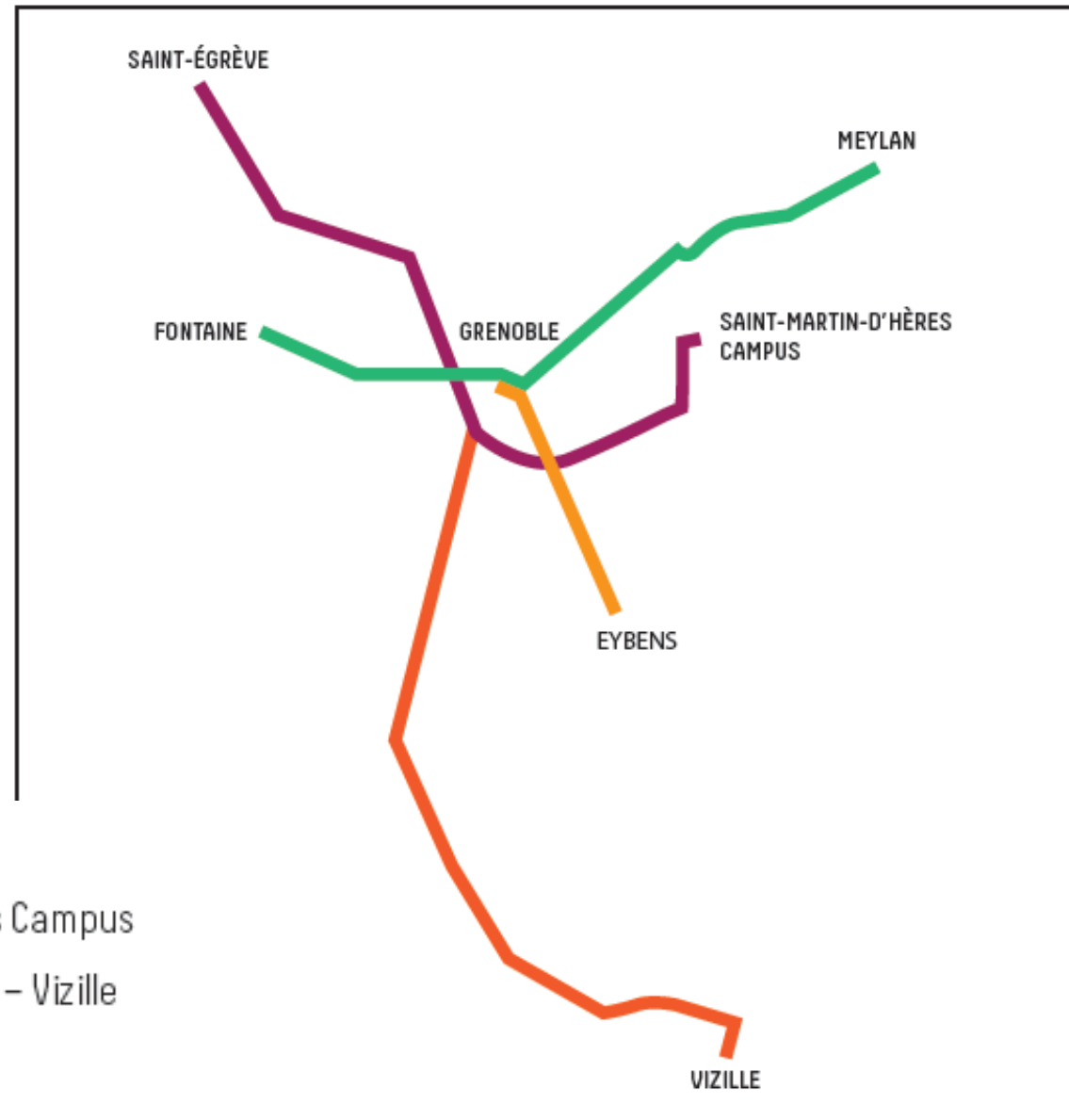
**GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE**

***3 mai 2018***

# Ordre du jour

- **Introduction**
- **Présentation générale du projet « Chronovélo »**
- **Présentation du projet d'aménagement sur Courbet / Place de la Gare / Gueymard / Arago**
- **Focus sur le stationnement**

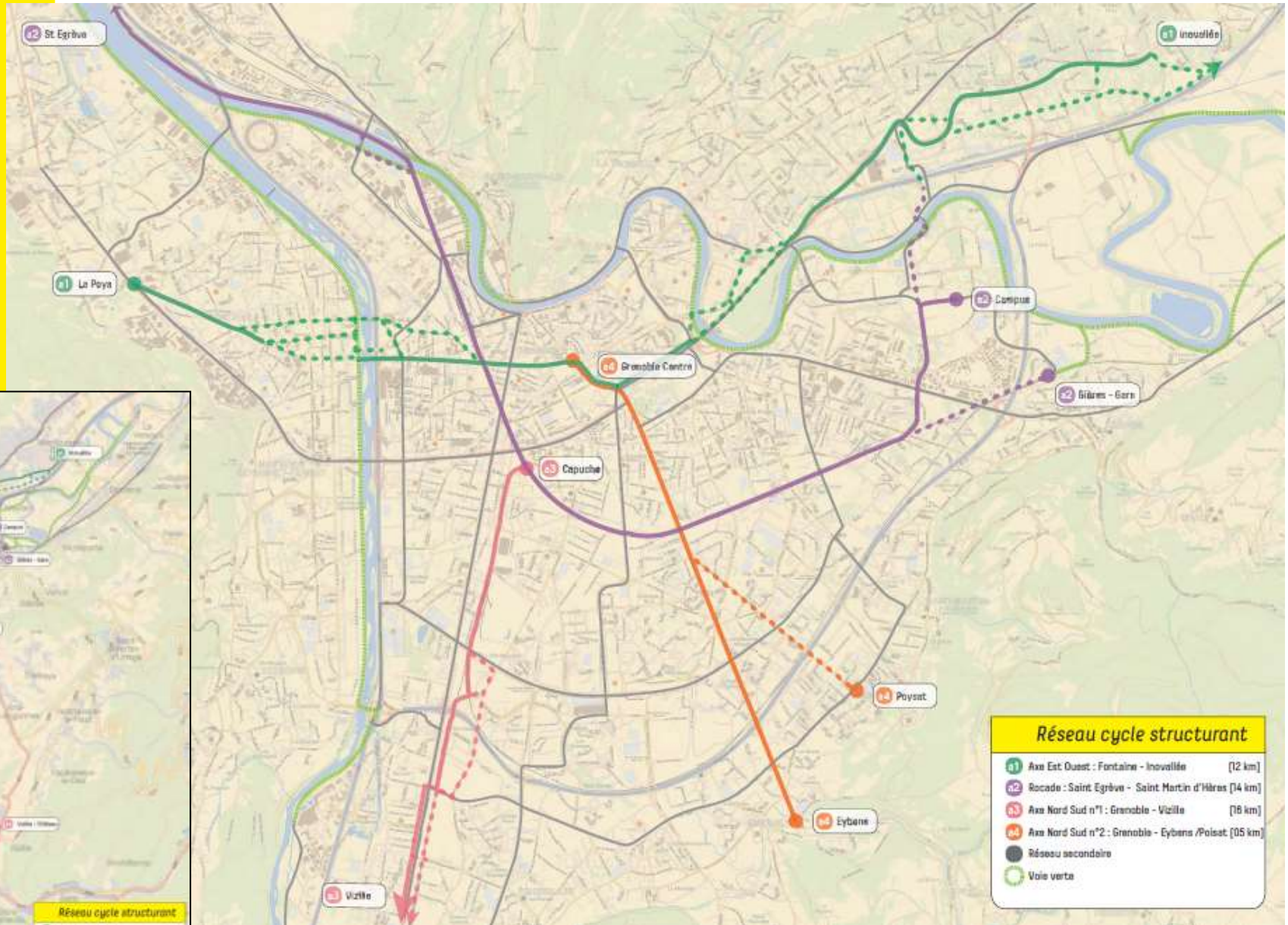
# Le projet de réseau Chronovélo de la Métropole grenobloise



4 axes pour 44km de réseau :

- l'axe Fontaine – Grenoble Centre – La Tronche – Meylan
- l'axe Saint Egrève – Grenoble Centre – Saint Martin d'Hères Campus
- l'axe Grenoble Capuche – Echirolles – Pont-de-Claix – Jarrie – Vizille
- l'axe Grenoble Centre – Eybens

# Schéma-cible du réseau Chronovelo (issu d'un Comité d'usagers vélo en 2015)



Réseau cycle structurant		
<b>a1</b>	Axe Est-Ouest : Fontaines - Inovallée	[12 km]
<b>a2</b>	Rocade : Saint Egrève - Saint Martin d'Hères	[14 km]
<b>a3</b>	Axe Nord Sud n°1 : Grenoble - Vizille	[18 km]
<b>a4</b>	Axe Nord Sud n°2 : Grenoble - Eybens /Poisat	[15 km]
	Réseau secondaire	
	Voie verte	



# La politique cyclable métropolitaine et le projet Chronovélo : quels objectifs ?

1. Tripler la part modale du vélo d'ici à 2020. Pour cela, un plan d'actions décliné autour de 4 volets principaux :

A - les aménagements de voirie qui visent à répondre au premier frein du développement de la pratique, à savoir le sentiment d'insécurité

B - le stationnement des cycles, pour lutter contre le vol de vélos

C - les services vélo (location, réparation, etc.),

D - l'incitation au changement de comportements pour convaincre le plus grand nombre

2. Apaiser les espaces urbains, au profit des piétons, des cyclistes, de la vie locale (santé, pollution, nuisances sonores, qualité espaces publics, végétalisation, ...)

# Extraits de la fiche du CEREMA sur les « réseaux cyclables à haut niveau de service » (mai 2016)

## Pourquoi un réseau cyclable à haut niveau de service ?

- assurer des liaisons confortables et efficaces entre grands pôles et notamment les principales stations de transport collectif ;
- jouer le rôle d'épine dorsale du réseau cyclable de l'agglomération ;

### pour :

- amener au vélo des usagers quotidiens sur des trajets pouvant atteindre une vingtaine de kilomètres ;
- générer un réflexe vélo en assurant une visibilité forte de l'infrastructure dédiée ;

### en assurant :

- un niveau de sécurité maximal par la suppression ou quasi-suppression des conflits des cyclistes avec les autres usagers (automobilistes et piétons) et les obstacles latéraux ;
- une vitesse moyenne d'environ 20 km/h et une limitation du coût des arrêts/redémarrages à chaque carrefour.



# Les principes du réseau Chronovélo

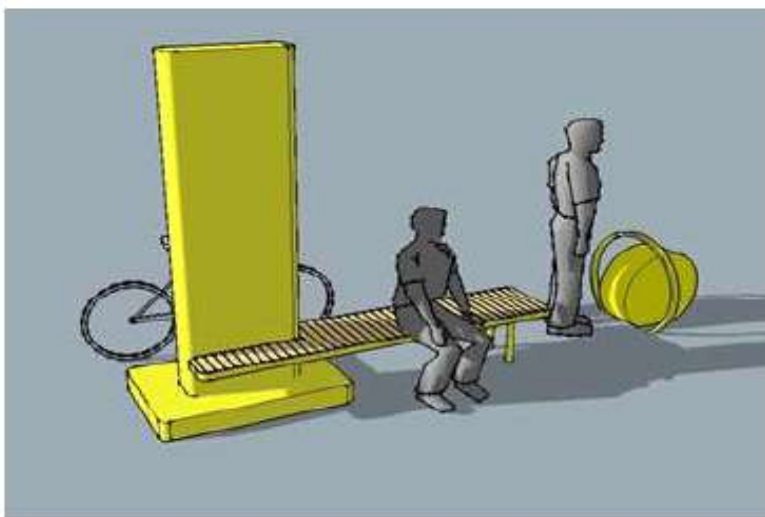
- Une **identité / lisibilité forte** multisupports pour accompagner l'usagers tout au long de son itinéraire
- Un **confort** accru avec un gabarit généreux et des revêtements homogènes et lisses
- Une **sécurité** renforcée notamment au niveau du traitement des intersections
- Une **capacité** de débit importante sur les secteurs urbains denses afin d'absorber des flux de cyclistes conséquents
- Une **continuité** du réseau
- Des itinéraires **directs** sans chicanes
- Des **services** mis à disposition pour entretenir son vélo ou simplement faire une pause





## Déclinaison opérationnelle identité visuelle

*Des aires de services qui jalonnent les itinéraires*





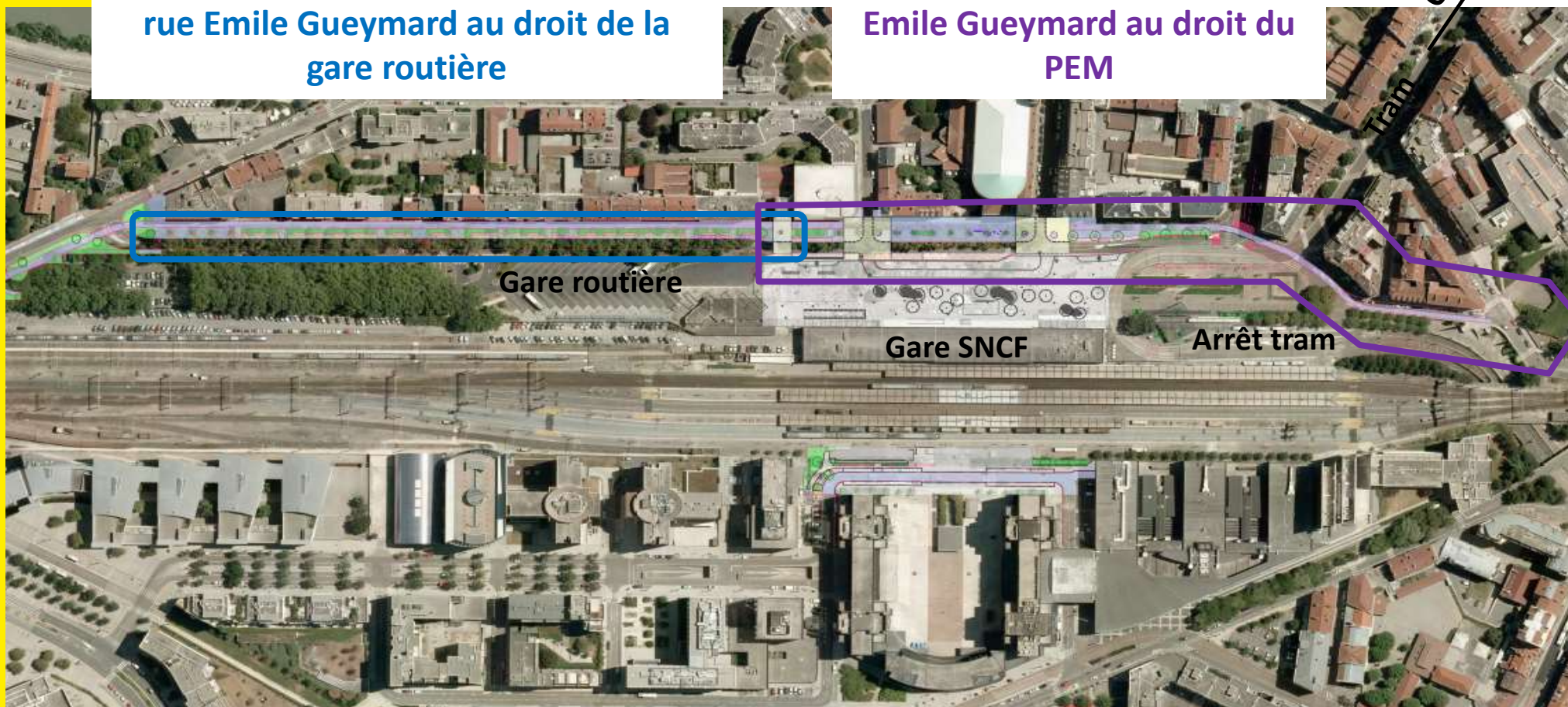
**Projet d'Aménagement Chronovélo  
sur les rues Gueymard / Arago**  
*(rue Crepu <-> Rue Amiral Courbet <-> Place de la  
gare <-> Rue Emile Gueymard <-> Rue Arago)*



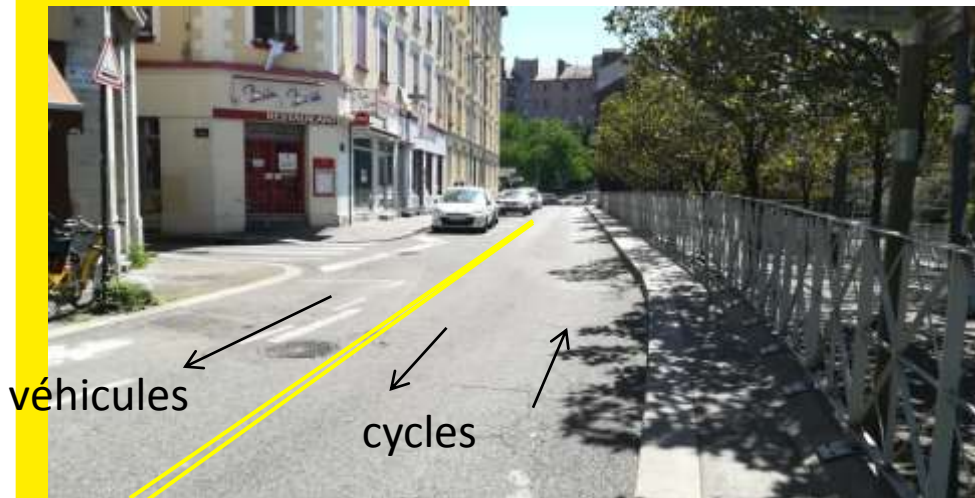
# Les emprises du projet

Intégration d'un axe structurant vélo  
rue Emile Gueymard au droit de la  
gare routière

Réaménagement de la rue  
Emile Gueymard au droit du  
PEM



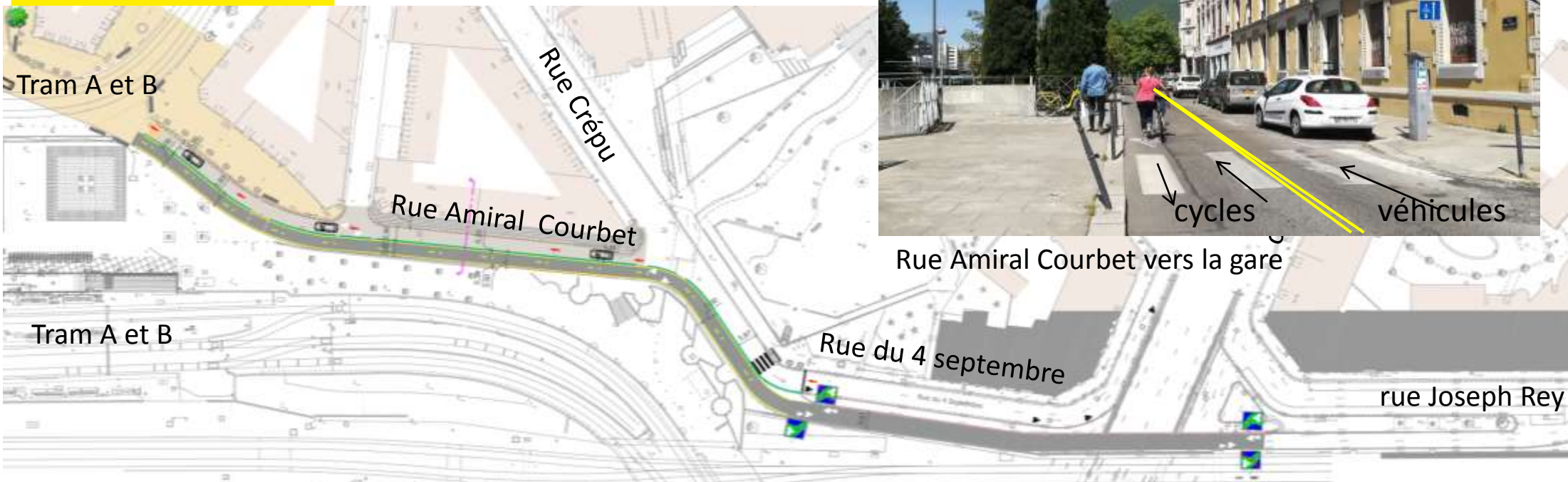
# Chronovélo entre rue Joseph Rey et la place de la Gare



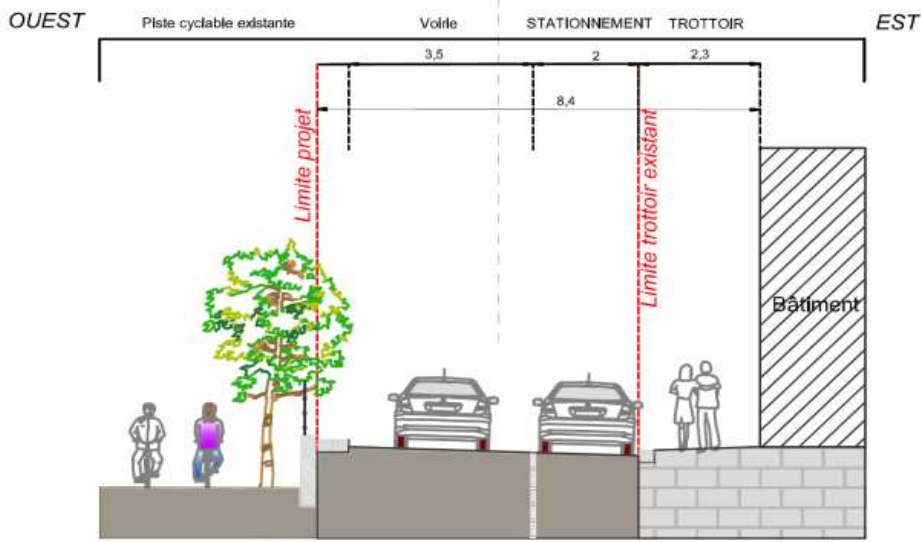
Rue Amiral Courbet vers l'autopont



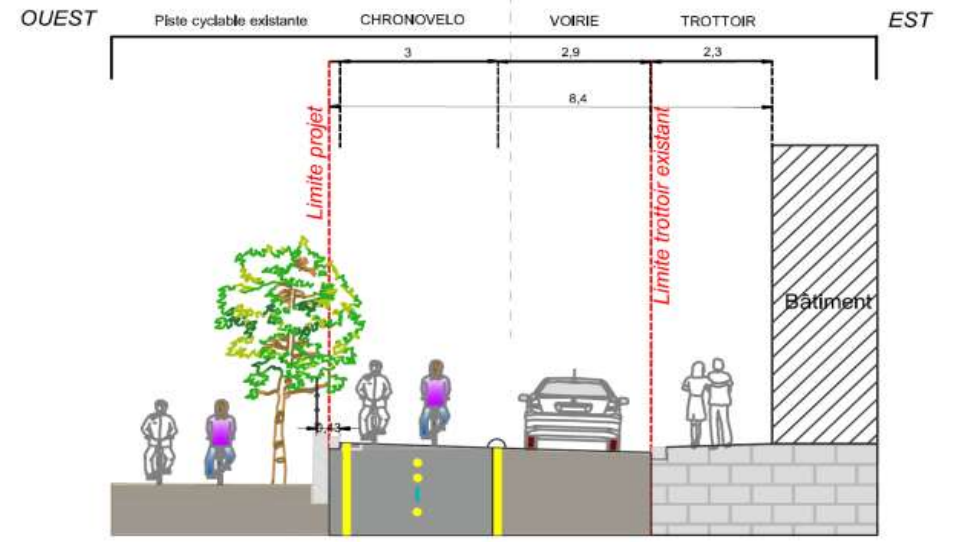
Autopont dédié aux piétons et aux cycles



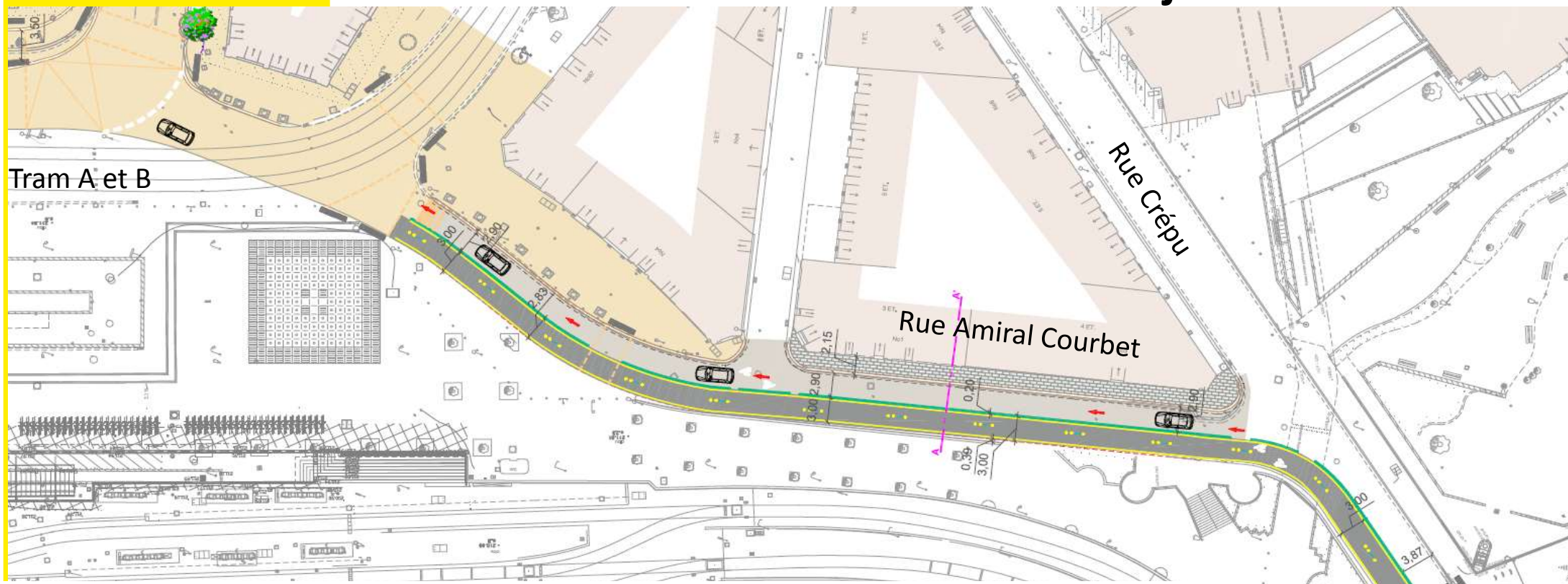
Rue Amiral Courbet vers la gare



**Existant**

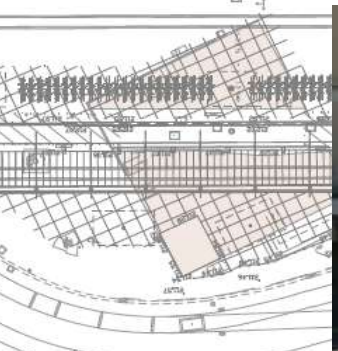
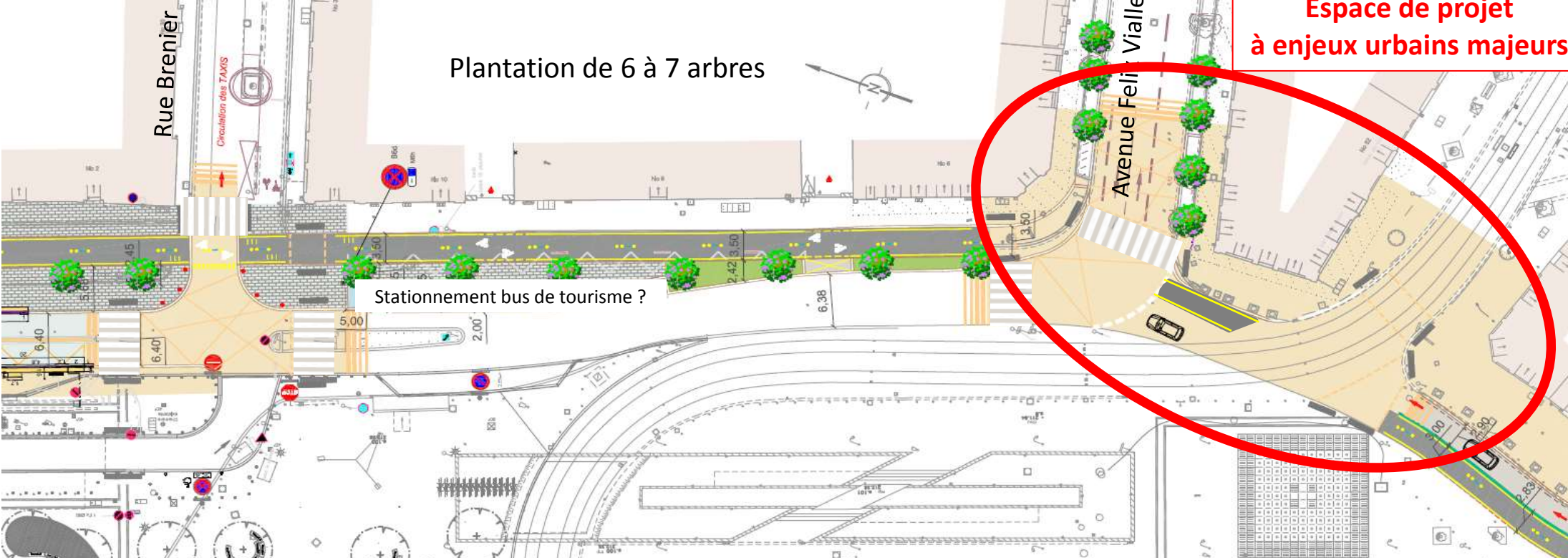


**Projet**



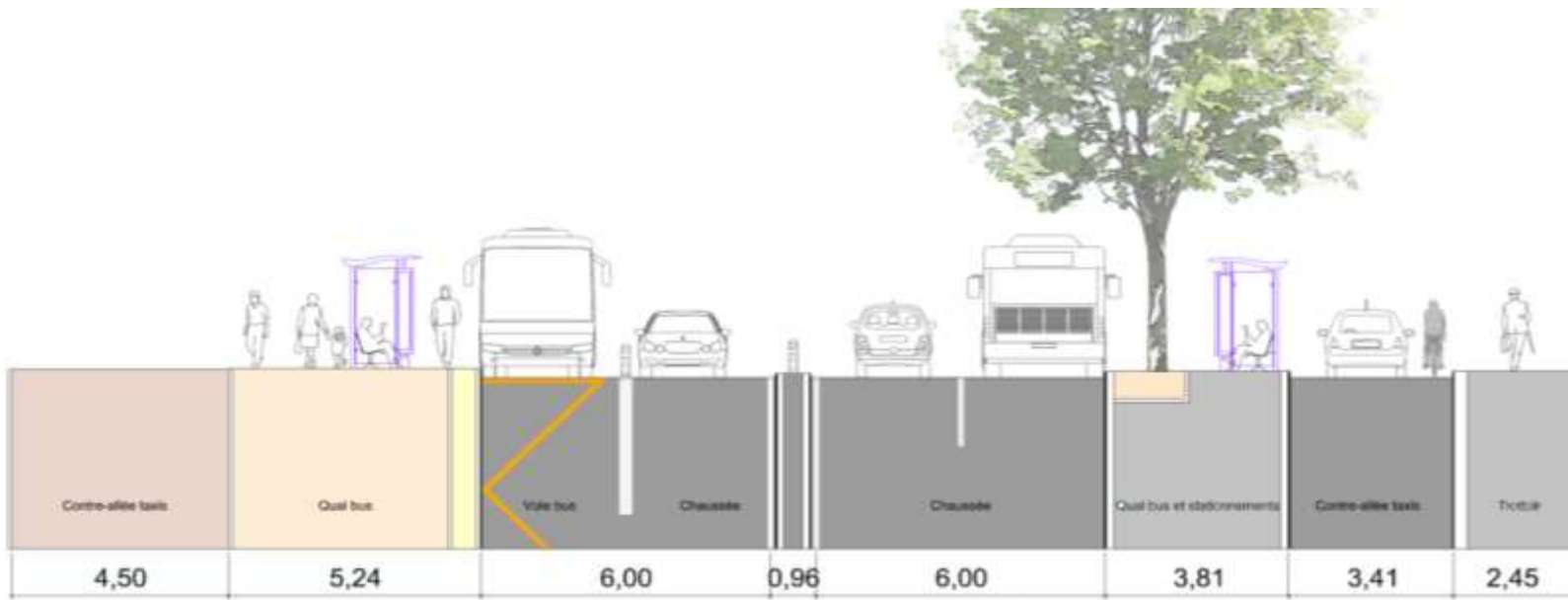
**Rue Amiral Courbet : entre l'autopont et la voie tram**

# Entre rue Alsace Lorraine et rue Brenier



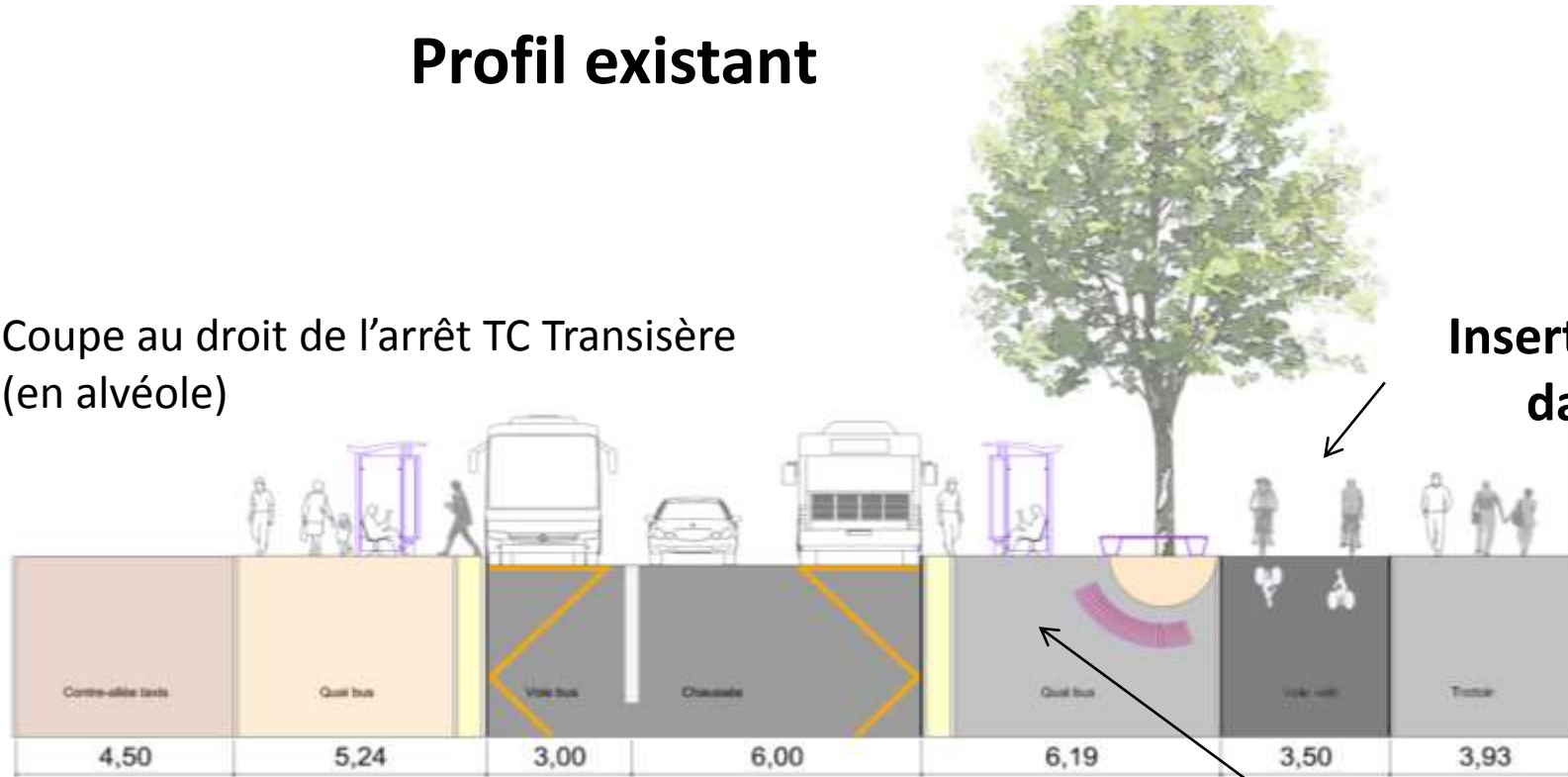
## Photo de l'existant : Rue Emile Gueymard





**Profil existant**

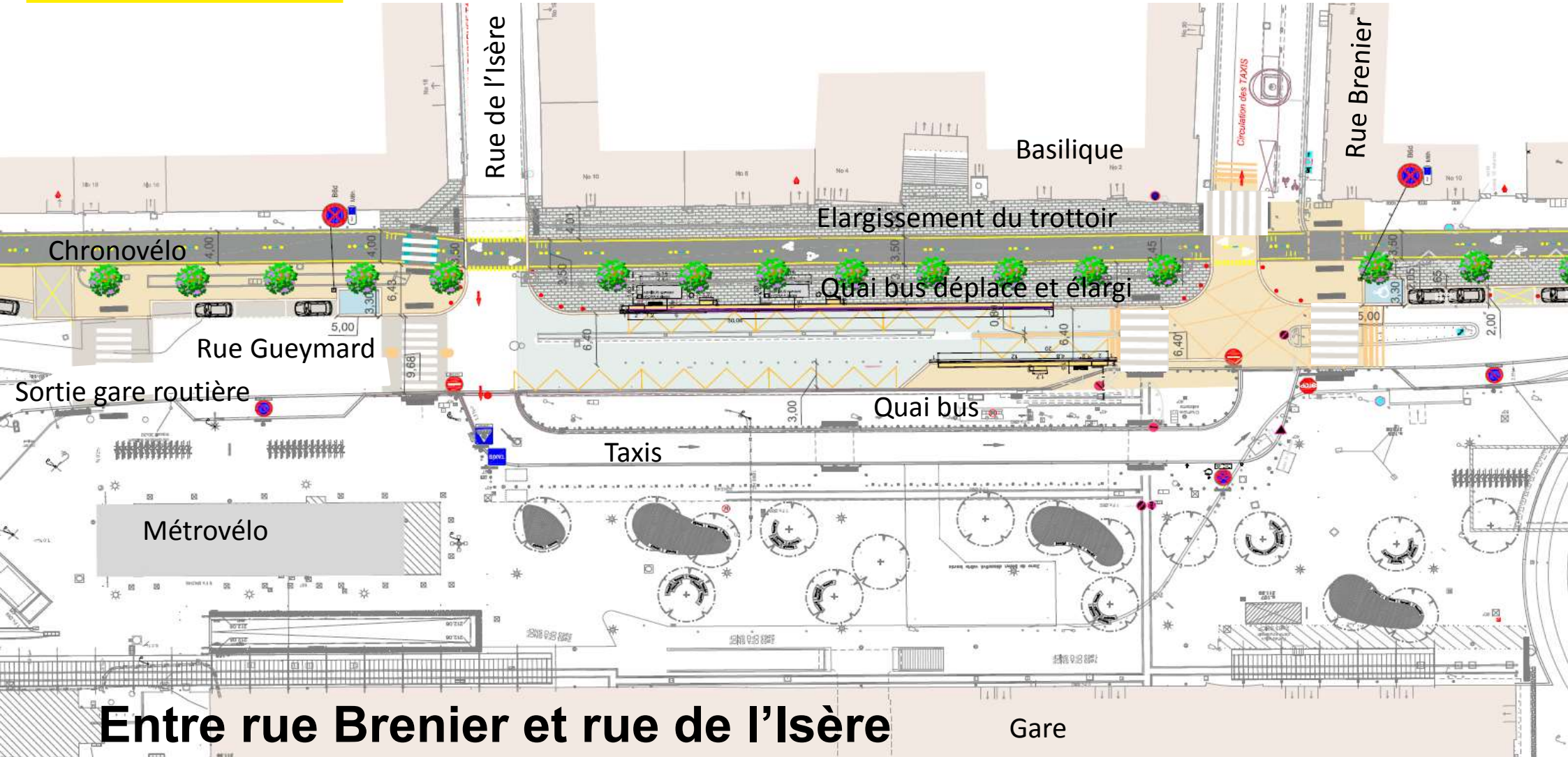
Coupe au droit de l'arrêt TC Transisère (en alvéole)



**Insertion de la Chronovélo dans la contre-allée**

**Elargissement du trottoir et du quai bus**

**Profil projet**



**Entre rue Brenier et rue de l'Isère**

Gare





GRENOBLE • ALPES  
MÉTROPOLITAIN

# Gestion des taxis



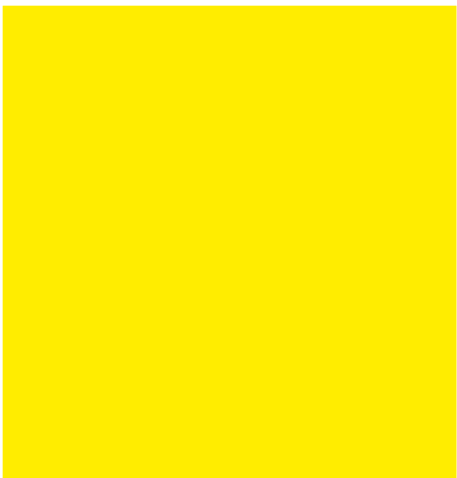
## Photos de l'existant : contre-allée Gueymard





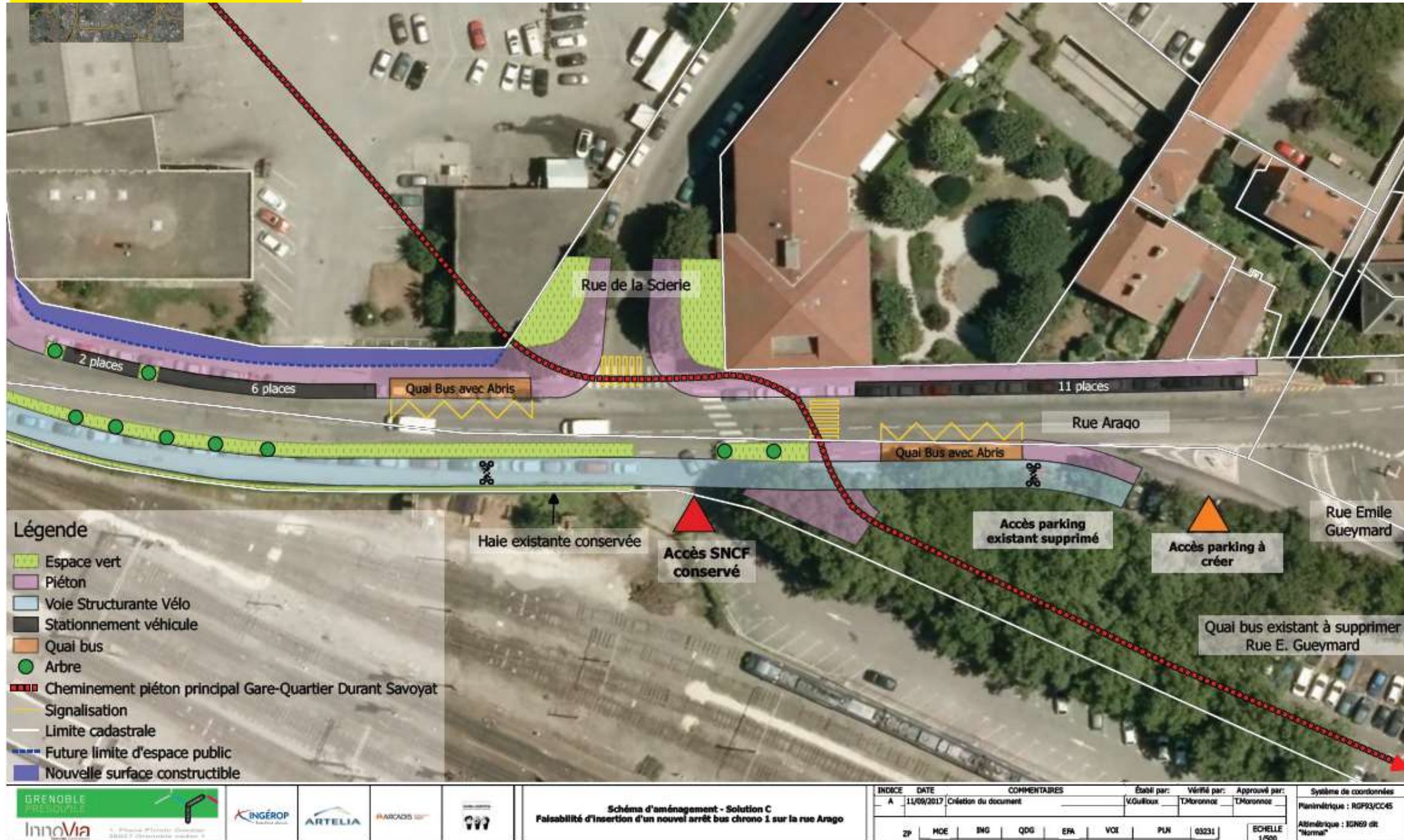


**Au droit de la gare routière**

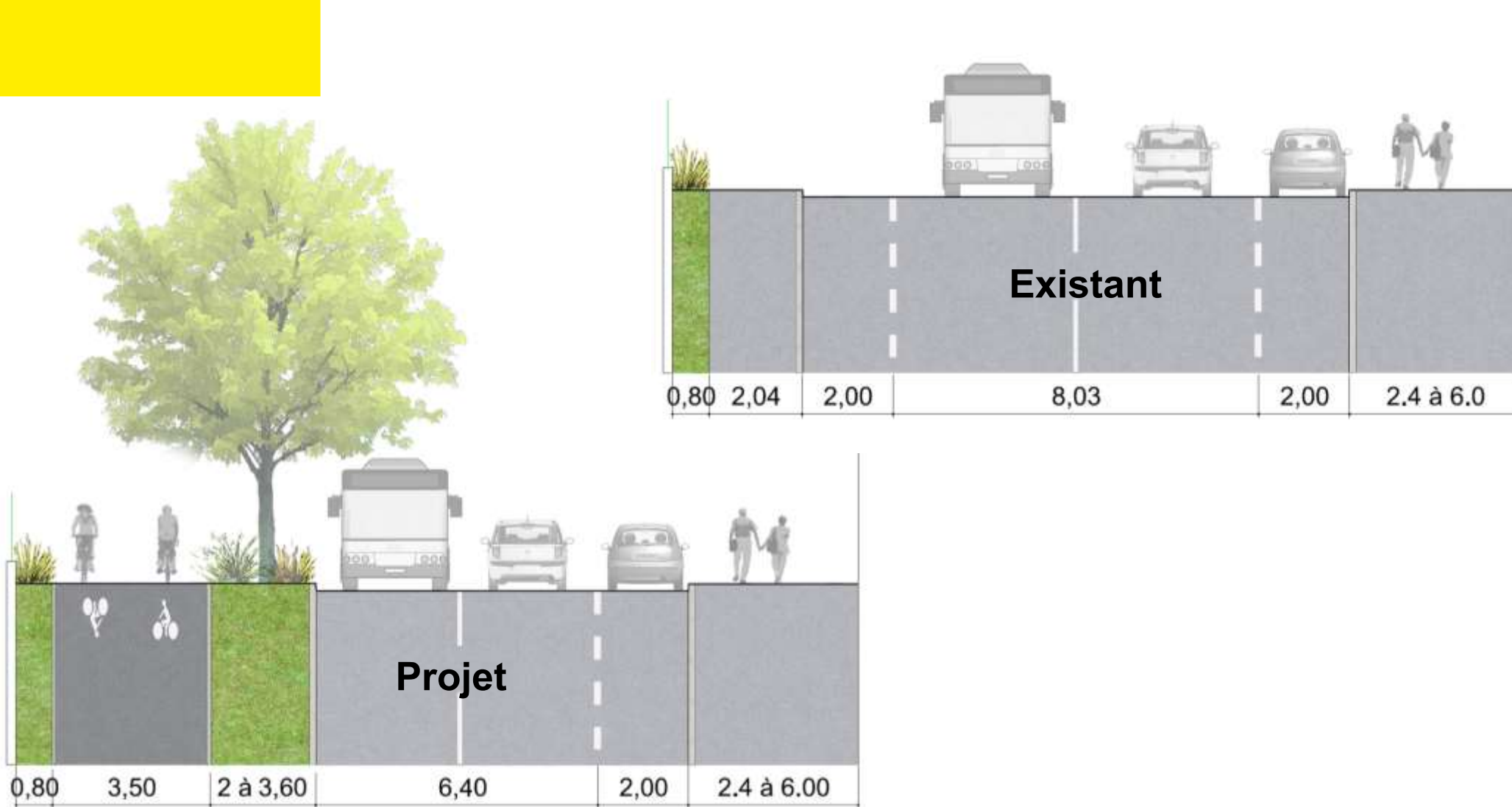


**Au droit du parking**

# Arrêt de bus « Arago » (réalisation par Innovia)



# Arago





## Un nouvel espace et accès à la gare côté Europole

### UN NOUVEL ESPACE CÔTÉ EUROPOLE



# Modification du jalonnement routier vers la gare et dépose-minutes

Jalonnement « Dépose-minutes » :

- Jalonnement actuel →
- Jalonnement projeté →

## Dépose-minutes du PEM :

- Rue de la Frise (4 places à ce jour de dépose-minutes)
- Parking Europole :
  - Environ 20 places gratuites 15 mn (augmentable)
  - Nouveau projet d'accès piéton sur la place Schuman (accès direct entre le parking et la gare) en mi-2018.
- Toute place de stationnement (zones orange et violette) permet la dépose minute car 20 minutes gratuites (valable une fois par jour et par véhicule)

Autopont Crépu dédié aux modes doux

## Principe de double-accessibilité au PEM :

- Piétons / TC / vélos : côté Gueymard
- Voitures : côté Europole

Les sorties - Intérêt national :

ECHIROLLES	10
CHAMBERY	11
CAB - SIÈGE EN	12

Liasons vers les sous quartiers du centre ville :

AIGLE	24
Antiquaires	25
CHAMPIONNET	26
CHORRIER - BERRIAT	27

# Nouvel accès piéton Place Schuman à la gare



## Objectif :

- Faciliter le cheminement des usagers avec bagages à roulettes ou vélos tenus à la main

## Projet :

- Création de nouvelles liaisons piétonnes entre la place Robert Schuman (niveau N0), le passage souterrain (niveau N-1) qui mène à la gare SNCF et la dépose minute (niveau N-2) du parking Europe.

## Aménagements :

- Création de rampes
- Eclairage artificiel des espaces
- Remplacement du double escalier
- Remplacement de l'ascenseur actuel
- Remplacement de l'auvent actuel



**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

# Focus sur le stationnement

Source : EREA Conseil



# Etat des lieux du stationnement voitures à l'échelle du centre de Grenoble

- Des taux d'occupation de la voirie qui témoignent de réserves de capacité en journée
- Des taux d'occupation de la voirie faibles la nuit sur les zones payantes (notamment en zone orange)
- Des ouvrages de stationnement accueillant majoritairement des abonnés et présentant des réserves de capacité dans les parc du centre-ville à toute heure notamment pour les usagers horaires
- *Une situation proche de la saturation sur certains secteurs le soir pendant la période de recouvrement des demandes diurnes et nocturnes*
- *Une occupation plus élevée en décembre, mais avec des places toujours disponibles dans certains ouvrages*



GRENOBLE • ALPES

# Evolution du stationnement liée au projet Chronovélo sur les rues Courbet / Gueymard

- **Pour les voitures :**

- Rue Gueymard : Suppression d'environ 30 à 35 places
- Rues pour organiser les circuits des taxis autour de la gare :
  - Rue Jean Macé : environ 10 places supprimées
  - Rue de l'Isère : 6-8 places de stationnement supprimées
- Tronçon entre Autopont Crépu et Gueymard (rue Amiral Courbet) : Environ 16 place supprimées
- Suppression au total d'environ 60-65 places de stationnement voitures par le projet (à comparer aux 17 000 places payantes du centre ville de Grenoble)
- Globalement, il y a l'offre disponible sur les secteurs (notamment dans les parkings en ouvrage et au nord de la gare)

- **Pour les vélos :**



GRENOBLE • ALPES

Source : EREA Conseil

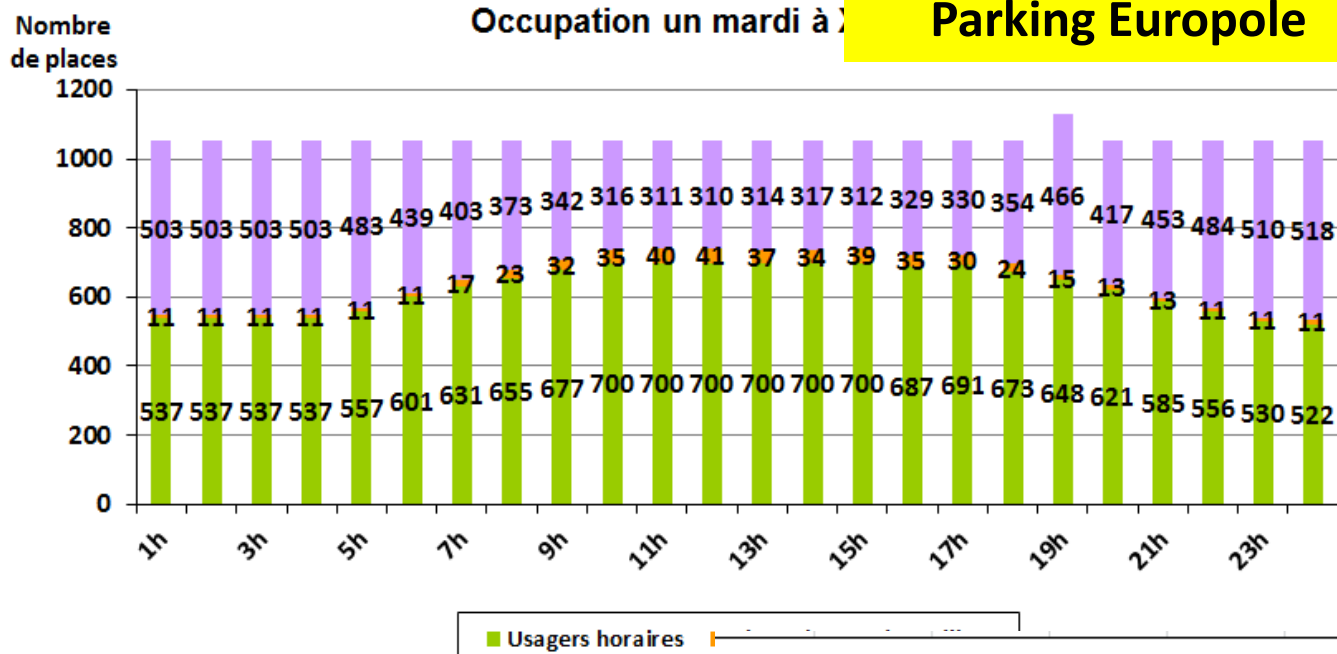
# Evolution du stationnement liée au projet Chronovélo sur les rues Courbet / Gueymard

- **Focus sur le Parking gare routière au nord :**
  - un Parking en enclos, géré par la Métropole, côté sud (environ 210 places)
    - Actuellement géré comme un parking en ouvrage
    - Parking en enclos gratuit pour les résidents entre 19h et 9h
  - Un parking ouvert, géré par la Ville de Grenoble (environ 70 places) :
    - c'était jusqu'à maintenant la « base vie » du PEM pendant environ 3 ans
    - d'après l'enquête d'octobre 2017, 70 places, dont 45 occupées environ en matinée et après-midi (25 résidents et 20 autres). Et donc 25 places libres. Pas de données sur l'occupation de nuit.
    - S'agissant d'une zone verte : Si la zone se contraint et qu'il faut trouver de la place pour les résidents, on peut la passer en violet et donc restreindre l'accès aux visiteurs (durée max 2h)

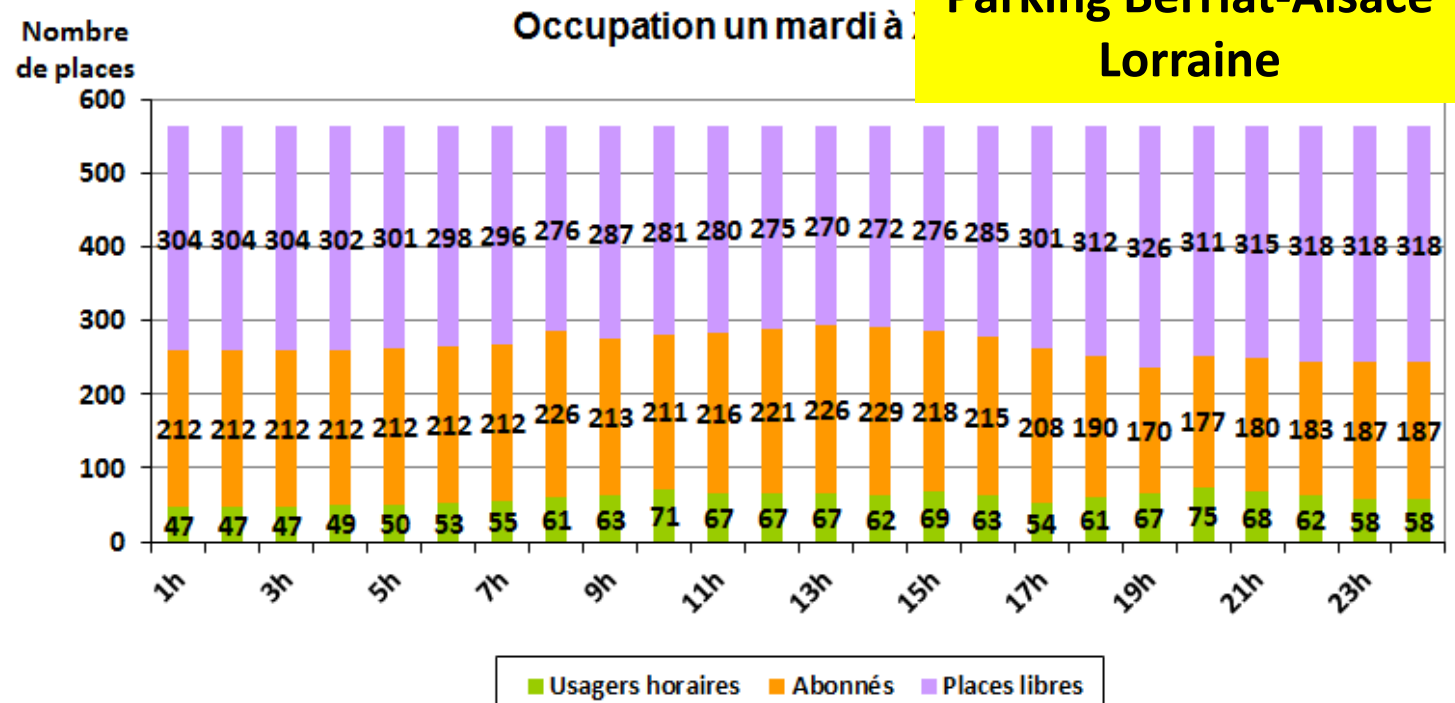


GRENOBLE • ALPES

# Occupation des parkings (octobre 2017)



Source : EFFIA / INDIGO





***Merci de votre attention !***



GRENOBLE • ALPES  
MÉTROPOLITAIN